

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 16 juillet 2019 à 18h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Dominic Tremblay.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

19-07-16-5047 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 16 juillet 2019 à 18 h 06.

Adopté

Séance extraordinaire du mardi 16 juillet 2019, à 18h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Octroi d'un contrat pour la réfection de la conduite d'eau potable – Rue Châteauguay – (Projet 2017-025-A) ;
- D) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

19-07-09-5048 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 16 juillet 2019 tel que présenté.

Adopté

Octroi d'un contrat pour la réfection de la conduite d'eau potable – Rue Châteauguay – (Projet 2017-025-A)

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public (Projet 2017-025-A) pour la réfection de la conduite d'eau potable d'une section de la Route 138 (rue Châteauguay) entre la rue Mgr-David et la route 202;

Considérant l'entente de collaboration intervenue entre la Ville de Huntingdon et le ministère des Transports établissant la répartition des responsabilités et des coûts en vue de réaliser ces travaux;

Considérant l'ouverture publique des soumissions le 15 juillet 2019 pour laquelle six (6) soumissions ont été reçues, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

Soumissionnaires	Montant du contrat (incluant les taxes)
Sintra Inc.	992 234,25 \$
Gérald Théorêt Inc.	1 042 744,15 \$
L3B Inc.	1 187 433,06 \$
Ali Excavation Inc.	1 193 641,71 \$
Sanexen Services Environnementaux Inc.	1 221 515,10 \$
Construction J.P. Roy Inc.	1 382 948,99 \$

Considérant l'analyse des soumissions quant à leur conformité par rapport aux exigences du devis.

19-07-16-5049

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal octroie le contrat pour les travaux de réfection la réfection de la conduite d'eau potable – Rue Châteauguay à la compagnie Sintra Inc. pour un montant de 992 234,25 \$ incluant les taxes applicables, et ce, conditionnellement à l'approbation du prix soumissionné par le ministère des Transports du Québec.

Que la dépense relative aux travaux sous la responsabilité de la Ville de Huntingdon soit financée pour un montant de 500 000 \$ à même la subvention accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et le solde de la dépense à même le surplus accumulé non affecté.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat pour lesdits travaux.

Adopté

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

19-07-16-5050

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 39.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière